

Institut d'Etudes Judiciaires
Université MONTESQUIEU - Bordeaux IV

PREPARATION à L'EXAMEN D'ENTREE A L'EDA
2011-2012

Entraînement n° 2
Droit des personnes et de la famille
Cas pratique 3 h

Cas n°1.

Héloïse, enceinte de huit mois est sans nouvelle depuis plusieurs jours du futur père de son enfant, Loïc. Ce dernier a embarqué en fin de semaine dernière pour la traversée de l'Atlantique sur un trimaran de course. Depuis trois jours, les organisateurs de la course ont perdu tout contact avec ce bateau. Les conditions météorologiques n'étaient pas particulièrement mauvaises mais l'équipage était peu aguerri et le bateau avait subi des avaries quelques heures après le départ. Suffisamment d'éléments pour qu'Hélène s'affole et vous consulte à propos d'éventuelles démarches juridiques permettant d'envisager toutes les éventualités même les plus sombres.

Cas n° 2.

C'est la grand-mère de Lydie Hote, Madame Germaine Hote, qui avait déclarée la naissance de sa petite-fille aux services de l'état civil. Le choix du prénom n'a jamais réellement été du goût des parents de Lydie, qui l'ont dès le départ surnommée Lilianne. Très perturbée, Lydie qui a atteint l'âge de la majorité souhaiterait porter un autre prénom. Ni Lydie, ni Lilianne ne lui conviennent. Elle vous consulte.

Cas n° 3

Jérôme X. est perplexe. Sa grand-mère, riche héritière d'une célèbre société de produits de luxe, est décédée récemment dans un accident de la circulation impliquant de nombreux véhicules. La presse a largement couvert l'évènement en soulignant l'atrocité des souffrances subies par les victimes à grand renfort de photos et d'informations sur la fortune de Madame X. et donc désormais de son héritier Jérôme.

Ce dernier outré vous consulte.

Cas n° 4.

Paulette Gervais du Pré a un nouveau hobby, la généalogie. Elle découvre ainsi que son arrière-arrière grand-père qui a vécu au XIXème siècle portait le nom de Gervais de Pré de la Rivière. D'après Paulette, c'est une erreur de transcription à l'état civil qui a conduit à la modification de son nom. Elle souhaiterait désormais porter le nom de son aïeul et vous consulte.